



SAINT-ORENS FOOTBALL CLUB  
Complexe Sportif - Rue des SPORTS  
31650 - ST-ORENS DE GAMEVILLE  
Tel : 05.61.39.08.39  
Port : 06.08.66.47.99  
Site : [www.saintorensfc.com](http://www.saintorensfc.com)

Vous êtes invités à assister à l'

## **ASSEMBLEE GENERALE Saison 2021-2022 du ST-ORENS FOOTBALL CLUB**

**Mercredi 29 JUIN 2022 à 20h00 au siège du Club**  
(Tribunes du Terrain d'Honneur)

Tout le monde est invité,

**JOUEURS(ES) et PARENTS DE JOUEURS(ES)**

Seul(e)s les licencié(e)s saison 2021-2022 âgé(e)s de 16 ANS révolus (le jour de l'AG) peuvent voter

### **PROCURATION**

Nom du licencié(e) : .....

donne pouvoir et procuration pour l'Assemblée Générale du ST-ORENS FOOTBALL CLUB  
du Mercredi 29 Juin 2022 au bureau actuel.

Fait à ..... le ..... 2022

Signature

Selon l'article 17.6 des Statuts de l'Association du St-Orens FC, approuvés le 03 juillet 2014 : « Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire sera transformée en Assemblée Générale ordinaire exceptionnelle qui se tiendra le même jour, dans le même lieu, 1 heure après. Elle pourra alors délibérer quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés ».

Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale du St-Orens F.C. du Mercredi 29 Juin 2022,  
prière de renvoyer la procuration par mail à l'adresse [saintorensfc@wanadoo.fr](mailto:saintorensfc@wanadoo.fr)  
ou de la déposer dans la boîte au lettre à l'entrée du STADE.

Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier à : ST-ORENS F.C.  
Complexe Sportif - Rue des Sports - 31650 ST-ORENS DE GAMEVILLE.